

LE MONUMENT D'HENRI DE SPONDE, ÉVÊQUE DE PAMIER, À LA CATHÉDRALE DE TOULOUSE

par Georges COSTA *

Le monument funéraire d'Henri de Sponde, évêque de Pamiers, a de longue date retenu l'attention des visiteurs de la cathédrale de Toulouse, car il leur offrait les caractères représentatifs de l'art français à l'époque de Louis XIII. Et bien que demeurât inconnu le nom de son auteur, on s'accordait à reconnaître la valeur de l'ouvrage (1).

Le prélat auquel le monument était destiné ne méritait pas moins d'être distingué. En son temps, Henri de Sponde comptait parmi les annalistes les plus réputés de l'histoire ecclésiastique, si bien que Charles Perrault lui consacra un chapitre dans son livre sur *Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle* (2).

Aussi, avant d'entreprendre l'étude du monument, convient-il de rappeler brièvement la vie de celui dont il devait célébrer la mémoire.

Un prélat érudit (1568-1643) (3)

Il naquit le 6 janvier 1568, à Mauléon de Soule, en Béarn (4). Son père, Inigo de Sponde, secrétaire et conseiller de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, avait, sous l'influence de celle-ci, adhéré au calvinisme. Ses enfants furent donc élevés dans la religion réformée, et le petit Henri eut même l'honneur d'être tenu sur les fonts baptismaux par le prince Henri de Navarre, futur roi de France. Après avoir commencé ses classes avec les jeunes protestants au collège d'Orthez, il termina ses études à Genève où il passa trois ans auprès des maîtres à penser de la Réforme. En 1586-1587, à peine âgé de dix-neuf ans, il eut la faveur d'accompagner Salluste du Bartas, envoyé en mission par le roi de Navarre auprès de Jacques VI Stuart à Édimbourg et de la reine Élisabeth à Londres, où le jeune homme se fit remarquer par son savoir.

Rentré en France, il entreprit des études de Droit à Tours, où siégeait alors le Parlement. Ayant obtenu ses grades et le titre d'avocat, il fut peu après nommé maître des requêtes et conseiller à la cour de Navarre. Sa carrière semblait toute tracée, en demeurant dans l'entourage du futur roi de France, comme le fit son frère aîné Jean, aussi conseiller

* Communication présentée le 17 mars 2005, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2004-2005 », p. 305.

1. En 1823, la *Biographie Toulousaine* affirmait sans preuve que : « Guépin est l'auteur du mausolée du savant Sponde », t. I. p. 286 ; attribution maintenue par E. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE et L. AURAY, *Dictionnaire général des artistes de l'école française*, 1882, t. I p. 710, et par GUILHERMY, *Papiers archéologiques* (B.N.F. mss. Nouv. acq. fr. 6110, f° 102). Depuis, les auteurs ont simplement indiqué que le nom du sculpteur était inconnu, cf. Jules DE LAHONDÈS, *L'église Saint-Étienne, cathédrale de Toulouse*, 1890, p. 287 ; Raymond REY, *La cathédrale de Toulouse*, 1929, p. 82-83.

2. Dans le t. I, p. 5-6.

3. Sur sa vie, cf. Pierre FRIZON, « Vita Henrici Spondani », dans *Annalium ecclesiastici ex XII tomis Caesaris Baronii ... ab anno 1197, ubi is desiit, ad finem 1646*, Paris, 1647 ; Charles PERRAULT, *Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*, Paris, 1696, t. I ; Jules DE LAHONDÈS, « Henri de Sponde, évêque de Pamiers, 1626-1643 », dans *Revue de Gascogne*, 1883 p. 397-sq ; et surtout M^{re} J.-M. VIDAL, *Henri de Sponde recteur de Saint-Louis des Français à Rome, évêque de Pamiers (1568-1643)*, 1929.

4. Aujourd'hui Mauléon-Licharre (Pyrénées-Atlantiques).



FIG. 1. CATHÉDRALE DE TOULOUSE, MONUMENT FUNÉRAIRE D'HENRI DE SPONDE, évêque de Pamiers.
Archives Photographiques.

du roi et poète à ses heures (1557-1595). En cette période de débats dogmatiques où s'affrontaient catholiques et protestants, les deux frères eurent l'occasion de rencontrer le fameux controversiste Jacques Davy Du Perron, calviniste converti, devenu évêque d'Évreux, qui les entraîna à revenir à la foi catholique, comme il le fit pour Henri IV (5). Pour sa part, Henri de Sponde abjura le 21 septembre 1595, et se destina dès lors à l'état ecclésiastique.

Grâce encore à Du Perron, il put, l'année du jubilé, accompagner à Rome l'archevêque de Bordeaux François de Sourdis, qui allait y recevoir le chapeau de cardinal. Arrivé le 15 novembre 1600, Henri de Sponde résolut de demeurer dans la ville éternelle pour y être ordonné prêtre, ce qui advint le 27 mars 1606. Au cours de ses premières années romaines, son goût pour les études en firent un habitué de la Vaticane dont le savant bibliothécaire était alors le cardinal Cesare Baronio, dit Baronius, qu'avait rendu célèbre la publication de ses *Annales ecclesiastici*, retraçant douze siècles de l'histoire de l'Église depuis la naissance du Christ jusqu'à 1197. Henri de Sponde entreprit de condenser les douze volumes de Baronius en un Épitome qui parut en 1613. Devant le succès qu'il obtint, il est probable qu'il forma déjà le projet d'en écrire la suite, car cette vaste entreprise fut la grande affaire de sa vie d'historien, occupée aussi par la correspondance qu'il entretenait avec les érudits les plus remarquables de son temps, comme Peiresc. En raison de la connaissance étendue qu'il avait des affaires relevant du Saint-Siège, le pape Paul V, à l'instigation du cardinal Borghese, lui confia en 1615 la charge de correcteur de la Pénitencerie, ce qui lui donnait à la fois une fonction dans l'administration pontificale, et le temps de se consacrer à ses savants travaux. Grâce aux relations influentes qu'il avait su se ménager à Rome comme à Paris, il contribua à l'installation des Pères de l'Oratoire à Saint-Louis-des-Français, dont il fut nommé recteur en 1618 et 1622, à la satisfaction du pape et du pouvoir royal. Les qualités de négociateur qu'il montra à cette occasion décidèrent Louis XIII à le rappeler en France pour lui confier le diocèse de Pamiers, lorsque celui-ci devint vacant en 1625. Henri de Sponde, qui n'ignorait pas la situation désastreuse de cet évêché pyrénéen, déchiré depuis longtemps par les conflits avec les protestants, répondit au roi qu'étant « arrivé à l'âge où les autres évêques ont besoin d'être soutenus, il n'avait d'autre pensée que de consacrer ses dernières années à la méditation et à l'étude, dans cette ville de Rome qu'il habitait déjà depuis plus de vingt-cinq ans ». Mais une nouvelle lettre pressante du roi et la ferme volonté du pape Urbain VIII eurent raison de ses réticences. Après avoir été sacré évêque le 16 août 1626, en l'église Saint-Louis-des-Français, il revint en France, pour être reçu à la Cour, avant de prendre possession de son siège à Pamiers le 23 mai 1627.

On imagine quels furent les sentiments du prélat à son arrivée dans la ville de Pamiers, ruinée par plus de soixante ans de guerre, au point qu'il dut célébrer l'office dans un local provisoire, près de la cathédrale démolie. Les Calvinistes, qui détenaient le pouvoir municipal depuis 1576, avaient chassé depuis longtemps les chanoines de leur cité et ruiné les couvents qu'avaient fuis religieux et religieuses. Sans tarder, Henri de Sponde décida de parcourir son diocèse, afin de mieux le connaître, mais il dut vite y renoncer en raison de l'approche de religionnaires conduits par le duc de Rohan qui, grâce à des complicités, pénétrèrent sans peine dans Pamiers, le 13 novembre 1627. La maison épiscopale fut pillée. L'évêque y perdit ses livres, ayant eu juste le temps de s'enfuir (6) pour se réfugier à Toulouse, où il demeura en attendant que la ville ait été reprise le 10 mars 1628 par le prince de Condé, et rendue aux catholiques.

De retour à Pamiers, Henri de Sponde put enfin commencer à réparer les dommages spirituels et matériels de son diocèse. Il reprit ses visites pastorales dans les paroisses pour les rechristianiser, et il engagea la réforme du clergé, en organisant des synodes diocésains dont il fit publier les ordonnances (7). Mais il eut du mal à en faire appliquer les prescriptions, jugées trop contraignantes par son clergé, et notamment par ses chanoines de Pamiers, dont il disait « plus je leur fais du bien, pires ils deviennent ». Sa correspondance témoigne du profond désarroi qu'il en ressentit (8).

Dans le même temps, il devait veiller à la restauration des églises ruinées, et à la réinstallation à Pamiers des Carmes, des Franciscains, des Jésuites et des Clarisses dans leurs couvents. Il fit aussi l'acquisition de deux maisons

5. On sait que Du Perron participa aux entretiens qui précédèrent l'abjuration d'Henri IV à Saint-Denis le 25 juillet 1593. Il fut ensuite chargé par le roi, avec d'Ossat, d'engager à Rome les négociations qui aboutirent à l'absolution pontificale accordée par Clément VIII.

6. L'évêque avait été averti par le ministre protestant Tissier, et il lui rendit le même service lorsque le pasteur voulut fuir la ville avant l'entrée des troupes de Condé (J. DE LAHONDÈS, dans *Revue de Gascogne*, 1883, p. 408).

7. Cf. *Ordonnances, avertissements et instructions aux recteurs et autres ecclésiastiques du diocèse de Pamiers, publiées ès synodes diocésains tenus ès années 1629 et 1630*, Tolose, R. Colomiez, 1630.

8. Depuis 1544, les chanoines de Pamiers demandaient leur sécularisation. Henri de Sponde, à son arrivée, eut l'espoir de leur faire observer la règle, mais sans succès. Plus tard, « dans son ordonnance du 21 septembre 1631, il avait admis que le chapitre sollicitât sa sécularisation », qu'il eut peut-être obtenue. Mais elle se heurta à « la politique de réformation monastique qui avait alors les préférences de Rome et de Paris, et dont l'exécution en France était confiée au cardinal de la Rochefoucauld », cf. J.-M. VIDAL, *op. cit.*, p. 95-99. Dès lors le conflit entre le chapitre et l'évêque de Pamiers ne pouvait que perdurer.



FIG. 2. PORTRAIT D'HENRI DE SPONDE, évêque de Pamiers, gravure de Michel Lasne (1641). B.N.F., Estampes.

de ceux-ci, Durand de Besga, banquier, expéditionnaire en cour de Rome, dont la maison était « sise près du collège de l'Esquile sur la paroisse de St Sernin ». Il s'y installa en juillet 1642, avec ses meubles et sa bibliothèque, qui comptait alors plus de trois mille volumes qu'il s'empressa de ranger (13). Il n'eut guère le loisir d'en profiter. La

pour loger les douze chanoines de son chapitre, afin de les inciter à observer la vie canoniale (9).

En outre, pour aider à la pacification de son diocèse, il fut chargé par Richelieu de surveiller le démantèlement des fortifications susceptibles d'être utilisées par les hérétiques, et de lui en rendre compte ponctuellement (10), ce qui lui valut le titre de conseiller du roi (1629).

Afin d'être secondé dans toutes ces tâches, le prélat avait appelé auprès de lui son neveu, Jean de Sponde, clerc du diocèse de Saintes, et il obtint en 1634 de l'avoir comme coadjuteur avec future succession (11). Il put alors se décharger d'une partie de son fardeau et consacrer plus de temps à ses travaux érudits, dans sa retraite de Montgauzy, près de Foix. Cependant, au bout de trois ans, l'évêque, malade et découragé, quitta Pamiers en septembre 1637 pour s'installer à Paris, chez son vieil ami Pierre Frizon, qu'il avait connu à Rome et qui l'aïda à terminer la publication de l'ensemble de ses travaux. Il put ainsi réaliser l'édition complète de ses *Annales* résumant celles de Tornelli et de Baronius, puis les continuer de manière à englober dans le même ouvrage toute l'histoire sacrée et ecclésiastique, depuis les origines jusqu'à son temps (12).

Sachant qu'à Pamiers son coadjuteur était toujours en butte aux tracasseries procédurières de ses chanoines, le vieil évêque, persuadé qu'il renforcerait l'autorité de son neveu en lui abandonnant son titre, remit au roi sa démission, qui fut agréée par le pape le 25 février 1641. Libéré dès lors de sa charge, Henri de Sponde songeait à revenir à Rome pour y finir ses jours en paix, mais Richelieu lui ayant fait entendre qu'il comptait bien l'employer encore auprès d'Urbain VIII, il déclina cette mission, et renonça à son projet.

À défaut d'une retraite romaine, le prélat décida de se retirer à Toulouse, ville qu'il connaissait bien et où il ne manquait pas d'amis. Il avait choisi de demeurer chez l'un

9. Pour les détails sur l'action d'Henri de Sponde dans son diocèse, cf. J. DE LAHONDÈS, *op. cit.*, et J.-M. VIDAL, *op. cit.* En 1638, il obtint un arrêt du Conseil du roi ordonnant qu'une somme de 60.000 livres serait prélevée en dix ans pour la reconstruction de la cathédrale de Pamiers et de l'évêché.

10. Il en avait reçu mission avec M. de Castagnac, le 18 juillet 1629. Ainsi, le 4 octobre 1629, il rendait compte qu'il avait fait achever la démolition des châteaux de Pamiers, du Mas d'Azil et du Carla, en précisant qu'on n'avait rien fait à Saverdun et « peu à Mazères » (cf. *Histoire Générale de Languedoc*, liv. XLIII, chap. XL).

11. Lors du consistoire du 20 février 1634, Jean de Sponde fut pourvu du titre d'évêque de Mégare *in partibus* et nommé coadjuteur de l'évêque de Pamiers avec future succession. Il fut consacré le 2 juillet 1634, à Paris.

12. Sans compter la réédition de son livre de 1595 sur les *Cimetières sacrés*, il publia en 1637 son premier résumé des *Annales sacri* d'Augustin TORNELLI, auquel succéda la réédition de son *Epitome des Annales ecclesiastici* de Baronius, complétées enfin par la *continuatio* en trois volumes, « ouvrage qui n'a point son pareil pour son étendue » selon Perrault. Aujourd'hui, ses *Annales* sont jugées comme un simple condensé « des chroniques de tous auteurs et de tous les pays » (cf. J.-M. VIDAL, *op. cit.*, p. 141-sq.). L'ouvrage, destiné aux clercs, eut en raison de son succès de nombreuses éditions. Pour le rendre accessible à un plus large public, il fut traduit du latin en français par Pierre Coppin, en 1636 (fig. 3).

13. Sa bibliothèque était estimée à la somme de 30.000 livres. J.-M. Vidal, *op. cit.*, p. 124-129.

mort soudaine de son neveu et successeur à Pamiers, le 31 mars 1643, l'obligea malgré l'aggravation de sa maladie, à suivre les affaires de son ancien évêché, à la demande du roi. En fait, ce fut pour peu de temps, car moins de deux mois plus tard, Henri de Sponde décédait à son tour à Toulouse, le 18 mai 1643 à neuf heures du soir (14).

Le testament et les funérailles de l'évêque

Le lendemain matin, M^e Guizot, notaire, se transportait rue Saint-Sernin chez Durand de Besga, alors capitoul, pour y faire lecture du dernier testament du défunt, daté du 11 mai 1643 (15). Elle eut lieu devant ses proches, parmi lesquels « *dame Anne Legrand, vefve à messire Jean de Sponde, conseiller du Roy et M^e des requestes de l'hostel, comme aussy de tous les sieurs officiers et serviteurs dud Seigneur Evesque illec présans dans la grand salle haulte respondant au jardin de lad maison où led sieur Evesque est décédé* ».

Dans son testament, le prélat avait demandé, s'il mourait à Toulouse, que son corps « *soit pourté à la sépulture selon les cérémonies et solepnités dues à un evesque sans néanlmoingz pompe extraordinaire et superflue, et soit mis: ou en l'église métropolitaine Saint Estienne devant l'autel qui est derrière le cœur, auquel on a coutume de donner la sainte communion au peuple ez jours de feste, s'il plaict à Monseigneur l'Archevesque et à Messieurs du Chappitre le permettre, ou bien en la chapelle qu'on appelle de Pamiès au cloître des Frères prêcheurs ou Jacobins de Tholose, devant l'autel au dedans du balustre, ou finalement en tel autre lieu décent et convenable que mes hérétiques ou exécuteurs de mon présent testament, qui seront sy après nommés, treuveront plus à propos, en... mettant une tombe de marbre ou autre pierre dure sur le corps avec ces paroles tant seulement gravées en lettres digitales bien formées et distinctes: hic jacet corpus henrici spondani quondam Epiescopi apamiarum cuius anima requiescat in pace* ».

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail de ce testament (16) dont on retiendra seulement qu'il institua pour ses héritiers universels « *Pierre de Frixon prêtre docteur en Théologie de la Ville de Paris* », son ami depuis plus de



FIG. 3. PAGE DE TITRE DE L'ABRÉGÉ DES ANNALES ECCLESIASTIQUES du cardinal Baronius, fait par Henri de Sponde, évêque de Pamiers, traduit en français par P. Coppin, Paris, 1636.

14. A.D. Haute-Garonne, 3E.4422, f^o 147.

15. A.D. Haute-Garonne, 3E.4422, f^o 147-153. Philippe TAMIZEY DE LARROQUE a publié un premier testament du 31 octobre 1634, dans le tome VIII de la *Revue de Gascogne*, p. 87-96, et le second testament du 11 mai 1643, *ibid.*, t. XIV, p. 547-552, ainsi que plusieurs lettres d'Henri de Sponde.

16. On signalera cependant qu'Henri de Sponde légua « *un pluvial, chasuble et devant d'autel d'estoffe violette* » à la cathédrale de Pamiers, sa bibliothèque au couvent des Pères Minimes de Toulouse, et sa vaisselle d'argent avec deux mille livres à sa belle-sœur. Dès juillet 1643 ses héritiers firent expertiser par deux orfèvres toulousains, Bernard Bruchon et Barthélemy Rouquette, la chapelle d'orfèvrerie du défunt composée de plusieurs pièces pesant au total 69 marcs 6 onces, « *savoir 14 marcs 2 onces argent de France de valeur 26 livres le marc, et le restant d'argent d'Italie fabriqué dans ledit païs, estant plus bas de titre à 22 livres le marc* », ce qui montre que l'orfèvrerie du prélat était constituée en majeure partie par des pièces d'origine italienne (cf. Jean THUILE, *L'orfèvrerie du Languedoc, répertoire des orfèvres*, t. III, 1969, p. 269).



FIG. 4. TOMBEAU DU SCULPTEUR ANDREA BREGNO (†1506), à l'église Santa Maria sopra Minerva, à Rome.

trente ans, et « *Vital Decot, aussy prêtre, docteur en Théologie et recteur de Fraissinet, au diocèse de Pamiers* », qui avait été jadis son vicaire général et qui se trouvait alors à Toulouse auprès de lui à ses derniers moments. Il les désigna aussi comme ses exécuteurs testamentaires, avec M^e Gabriel de Pélissier régent en l'université de Toulouse et Mary de Courtois, avocat au Parlement.

Informé par ce dernier que l'ancien évêque de Pamiers était décédé et qu'il avait, dans son testament, élu sa sépulture dans la cathédrale de Toulouse « en la chapelle N(o)tre-Dame de la douzaine », le chapitre métropolitain l'accorda aussitôt « au lieu commandé le plus commodément que faire se pourra » (17). Comme les exécuteurs testamentaires souhaitaient faire de grands « *honneurs demain à l'enterrement selon les mérites et piété dud seigneur Evesque, comme est chapelle ardante, oraison funèbre et autres* », le chapitre décida aussi qu'il serait ordonné « *aux campaniers de sonner le clas avec la cloche appelée Cardailhac, et que le chappitre y(a)it en corps faire les prières accoustumées dans la maison du sr de Besga banquier, où le corps dud deffunct (était), et que demain il plaira(it) à M. le prévost de faire l'office comme il a(vait) offert et promis de faire* ».

Ce fut, en effet, le 20 mai 1643 que les obsèques d'Henri de Sponde eurent lieu dans la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, l'office étant célébré par le prévôt du chapitre, Jean-Louis de Bertier, évêque de Rieux, et l'éloge du défunt prononcé par le Père Lissène, de la Compagnie de Jésus (18), en présence d'une foule nombreuse, car le défunt était considéré comme un saint homme.



FIG. 5. PROJET DE MONUMENT FUNÉRAIRE AVEC BUSTE ET ÉPITAPHE, par Jacques Gentillâtre, 1^{er} quart du XVII^e siècle.

Le choix du monument funéraire

Il faut rappeler que lors du décès et de l'enterrement d'Henri de Sponde, son vieil ami Pierre Frizon se trouvait à Paris. Il n'est donc arrivé à Toulouse que dans le courant du mois de juin pour régler la succession et se concerter avec son cohéritier Vital Decot sur le choix du monument (19).

Conformément à la volonté du défunt qui avait souhaité des obsèques sans pompe superflue, et pour sépulture une simple dalle gravée à son nom, les cohéritiers décidèrent de faire inhumer le corps sous une dalle de marbre devant le balustre de la chapelle de la Douzaine. Mais pour honorer plus dignement sa mémoire, ils résolurent aussi de placer, sur le mur d'en face, une épitaphe que Pierre Frizon proposa de composer

17. A.D. Haute-Garonne, 4G.13. Délibération du chapitre du 19 mai 1643, f° 520 v°. La chapelle d'axe ouvrant sur le déambulatoire était appelée sous l'ancien Régime « chapelle de la Douzaine » parce qu'elle avait été attribuée aux douze prébendés fondés par l'évêque Bertrand de l'Isle en 1273.

18. Cf. P. LISSÈNE, *Discours funèbre à la mémoire de défunt Mesire Henry de Sponde évêque de Pamiers... fait dans l'église métropolitaine Saint Étienne de Tolose, le 20 de may 1643*, Tolose, Boude, 1643.

19. La commande du monument passée, Pierre Frizon quitta Toulouse avant le 10 juillet 1643, laissant à Vital Decot le soin de régler les problèmes de succession (cf. A.D. Haute-Garonne, 3E.4422, f° 209 et 211 v°).

pour rappeler les titres de gloire de l'ancien évêque de Pamiers. Pour n'être point trop somptueux, le monument ne comporterait pas la statue du défunt, mais simplement son buste dans une niche circulaire, formule inspirée de l'Antiquité, qui fut vite adoptée par l'art chrétien, et qui connut un regain de succès à la Renaissance. Un bon exemple en est offert par le tombeau du sculpteur lombard Andrea Bregno (†1506) dans l'église Sainte-Marie de la Minerve à Rome (fig. 4) (20), où l'épithaphe et l'image du défunt (21) apparaissent déjà comme les éléments essentiels des monuments funéraires de ce genre, érigés contre un mur. Par la suite on ne manqua pas de les enrichir d'encadrements plus importants, de figures allégoriques et d'ornements plus nombreux, en marbres de diverses couleurs (22), traduisant le goût sophistiqué du maniérisme, et plus tard les fastes du baroque. Pour avoir une idée de cette évolution, il suffit de comparer la simplicité de ce modèle de la Renaissance avec la complexité du monument funéraire proposé par l'architecte Jacques Gentillâtre (fig. 5), dans les premières décennies du siècle suivant (23).

Car l'ambition architecturale du monument donna lieu désormais à l'apparition de nombreuses combinaisons ornementales sous forme de frontispices. Le mot définit à lui seul le programme de ces projets, fort aisément diffusés par les dessins et les gravures, destinés à être utilisés aussi bien pour la décoration extérieure ou intérieure des édifices que pour orner la page de titre des livres, comme il était fréquent à l'époque. Certains monuments funéraires présentent d'ailleurs tant d'éléments empruntés aux frontispices qu'ils relèvent, à l'évidence, de la même source d'inspiration (24).

Il en fut ainsi pour les nombreux « tombeaux d'applique » qui furent élevés jadis dans nos églises. Bien peu subsistent encore (25) en comparaison de tous ceux qui ont disparu, mais il est heureusement possible d'en juger grâce aux dessins qui les représentent (26). Parmi ceux-ci on peut citer : le monument funéraire de Charles Solari (1561, restauré en 1616) au couvent des Minimes de Plessis-les-Tours (fig. 6 a), où le buste du défunt était placé en haut, entre les rampants du fronton brisé, surmontant l'épithaphe placée au centre, comme ce fut le cas pour celui

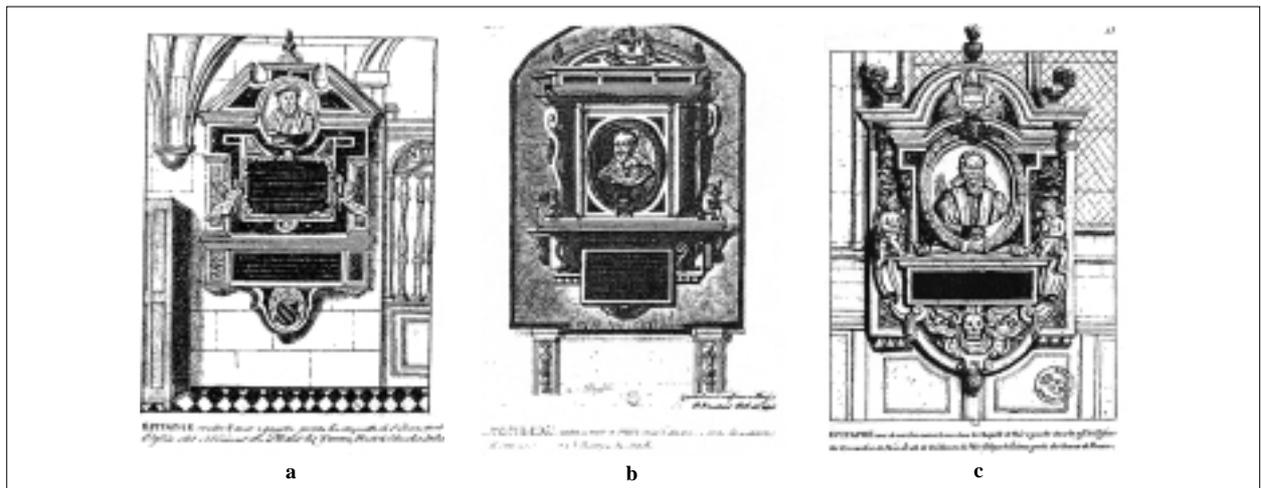


FIG. 6. DESSINS DE MONUMENTS FUNÉRAIRES (coll. Gaignières) :

- a. Monument de Charles Solari, (1561, restauré en 1616) aux Minimes de Plessis-les-Tours ; b. Monument de Dominique de Vic (†1610) à l'église d'Ermenonville ; c. Monument de Guillaume du Vair, évêque de Lisieux, garde des Sceaux, (†1621) aux Bernardins de Paris.

20. É. BERTAUX, *Rome, des catacombes à Jules II*, 1929, p. 116.

21. Ici l'image du défunt est inscrite dans un médaillon circulaire, selon la formule antique de l'« *imago clipeata* ».

22. Tels, à Rome où ils sont nombreux, les monuments funéraires de Virginia Pucci-Ridolfi (1568) à Sainte-Marie de la Minerve, de Robert Altemps (1586) à Sainte-Marie du Trastevere, et du cardinal Girolamo Albani (1591) à Sainte-Marie du Peuple (cf. Silvia PRESSOUYRE, *Nicolas Cordier*, 1984, t. II, fig. 240, 241, 283).

23. Cf. L. CHATELET-LANGE, « L'architecte entre science et pratique : le cas de Jacques Gentillâtre », dans *Les Traités de la Renaissance*, Tours-Paris, 1981, p. 406 (dessin RIBA f° 170 v°).

24. Cf. D. CORVISIER, « Toussaint-Dubreuil, singulier dans son art », dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 1985, p. 25, au sujet des destinations possibles d'un projet de frontispice (fig. 34).

25. Sur les tombeaux d'applique, cf. L. HAUTECOEUR, *Histoire de l'architecture classique en France*, III, p. 585. Il reste à Toulouse, dans la chapelle de Nazareth, un autre exemple plus tardif, le cénotaphe d'Antoine Dadin de Hautesserre, doyen de l'Université (1682). R. CAMBOULIVES, « La chapelle de Nazareth », dans *L'Auta*, 1977, p. 271.

26. Tels les dessins conservés à la B.N.F. publiés par Jean ADHÉMAR, « Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVII^e siècle », dans *La Gazette des Beaux-Arts*, I (1974), II (1976), III (1977).

d'Henri de Sponde (27). D'autres fois au contraire, le buste occupait le milieu du monument, comme au tombeau de Dominique de Vic, vice-amiral de France, conseiller d'État (1610), dans l'église d'Ermenonville (fig. 6 b) (28), et au monument de Guillaume du Vair, évêque de Lisieux, garde de Sceaux (†1621), aux Bernardins de Paris (fig. 6 c) (29). Ces quelques exemples de la seconde moitié du XVI^e et du premier quart du XVII^e siècle permettent de situer la place qu'allait prendre, après eux, le monument d'Henri de Sponde dans le contexte artistique de son temps.

Le choix de l'artiste

Si de nombreux modèles s'offraient aux cohéritiers pour le choix du projet, il leur restait cependant à savoir à qui confier l'entreprise du monument, dans une ville comme Toulouse, où les bons ateliers de sculpteurs ne manquaient pas (30). Or, ni Pierre Frizon, venu exprès de Paris, ni Vital Decot, recteur de Frayssinet, ne le savaient d'avance et il est probable qu'ils se renseignèrent auprès des amis toulousains du défunt, dont le plus proche en cette occasion était le propriétaire de la maison où décéda le prélat (31). Le hasard fit que M. de Besga ne fut peut-être pas étranger à ce choix.

La maison de Durand de Besga était située, comme on sait, près du collège de l'Esquile, et par conséquent non loin du couvent des Carmélites. Or quelques années auparavant, le 2 septembre 1638, Durand de Besga avait loué, pour un an, « *la boutique, arrière-boutique, peyrier et cour... de la maison qu'il possède en ceste ville, rue S. Sernin* » à Didier Sansonnet, maître tailleur de pierre (32), qui put y installer son atelier à proximité du chantier de l'église des Carmélites, qu'il construisait alors (33). On se doute que Durand de Besga eut ainsi maintes fois l'occasion de le voir travailler et d'apprécier son habileté. Il est donc possible qu'il l'ait recommandé plus tard aux cohéritiers quand ils décidèrent de faire exécuter le monument.

Car c'est effectivement avec Didier Sansonnet que le 3 juillet 1643 Pierre Frizon et Vital Decot passèrent le contrat du monument funéraire, dont les articles stipulaient qu'il était tenu de « *construire un épitafe conformément au dessein seur ce dressé, lequel épitafe sera composé de pierre blanche, bonne et marchande, et à tous les endroitz que le dessain est marqué sera de pierre de marbre de la couleur y nommée* ». De même, il devait « *faire le busque dud Sr Esveque en relief... lequel busque sera de troys pans et demy d'autheur et deux pans trois cartz de large ou environ... à charge que lesd sieurs fourniront le marbre blanc pour led busq, ensemble le marbre noir pour fere l'inscription* ». Enfin, après avoir « *tailh(é) et relev(é) en bosse les armes dud Seigneur esveque comme il est marqué dans led dessain... et tout ce dessus fait* », Didier Sansonnet s'engageait à poser l'ouvrage « *à la murailhe viz à viz le tumbeau où le corps dud deffunt est ensepveli... le tout bien et duement fait en sa perfection dans six mois... moyenant la somme de cinq cens livres* », mises à part les cent vingt-et-une livres destinées à l'achat des pièces de marbre nécessaires pour la dalle funéraire et certaines parties du monument (34). L'emploi de ces riches matériaux était jugé si important qu'il était recommandé à l'entrepreneur de bien polir les marbres, nommément désignés sur le dessin qui fut remis au chanoine Bernard Delafont, « *cellérier en lad esglise* », chargé de surveiller les travaux (35).

27. J. ADHÉMAR, art. cit., 1976, p. 103, n° 1687. Le même parti avait été choisi aussi au tombeau du peintre Fréminet.

28. J. ADHÉMAR, art. cit., 1976, p. 127, n° 1826.

29. En fait, Guillaume du Vair eut deux monuments aux Bernardins de Paris, dont l'un avec son buste (J. ADHÉMAR, art. cit. 1977, n° 1844). L'autre monument, œuvre d'Hubert Lesueur, encadrait une importante épitaphe composée par Peiresc (cf. Geneviève BRESCH-BAUTIER, « L'activité parisienne d'Hubert Le Sueur, sculpteur du roi », dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 1985, p. 35-54, fig. 9 et 10).

30. Les ateliers des Legoust et de Pierre Affre comptaient alors parmi les plus réputés de Toulouse. On leur doit respectivement le monument funéraire du président Antoine de Lestang, œuvre d'Arthur Legoust père (1617-1626) dans la cathédrale de Toulouse et celui de M^{re} François de Donnadiou, évêque de Saint Papoul (1629-1630), œuvre de Pierre Affre, dans la cathédrale de ce lieu (cf. Fabienne SARTRE, « Arthur Legoust », dans *L'âge d'or de la sculpture. Artistes toulousains du XVII^e siècle*, Musée des Augustins, Toulouse, 1996, p. 46-48, et Catherine BOURDIEU, « Pierre Affre », *ibid.*, p. 68-69).

31. Durand de Besga en sa qualité de banquier était lié aussi pour affaires à la famille de Sponde : c'est ainsi qu'il figurait parmi les créanciers de Jean de Sponde, évêque de Pamiers, pour la somme de 6.000 livres lors de la succession de celui-ci en 1643 (J.-M. VIDAL, *op. cit.*, p. 124-126).

32. A.D. Haute-Garonne, 3E.28.548, f° 392. Le 26 novembre 1638, il lui louait en plus la cave de la maison.

33. La première pierre de l'église des Carmélites avait été posée par Louis XIII en 1622, mais c'est seulement en 1638 que la construction commença (PAGNY, *La chapelle du grand Séminaire de Toulouse*, 1893, p. 25-29).

34. A.D. Haute-Garonne, 3E.4422, f° 203 v° (cf. Annexe).

35. À défaut d'avoir conservé le dessin original il nous reste le relevé publié par César DALY, dans la *Revue générale de l'architecture et des Travaux publics*, t. XXXIV, 1877, pl. 31-32. (fig. 7) dont la légende indique que « le champ autour du cadre de l'inscription est en marbre rouge du Languedoc, la tablette qui porte cette inscription est de marbre noir, les deux amortissements sphériques du fronton ainsi que le panneau inférieur sur lequel s'enlève le haut de l'écusson sont en marbre rouge et gris, mais moins beau que celui qui forme le champ autour du cadre de l'inscription ».

Le délai convenu pour l'exécution de l'ouvrage fut très largement dépassé. On sait que le texte latin de l'épithaphe, composé par Pierre Frizon, ne fut soumis à l'approbation du chapitre que le 6 octobre 1646 (36), avant d'être gravé sur sa plaque de marbre noir (fig. 8). Enfin, le 25 novembre 1646, l'ouvrage étant pratiquement achevé, le contrat fut alors annulé, Vital Decot acceptant la besogne, et Didier Sansonnet déclarant avoir été payé des six cent vingt-et-une livres convenues.

S'il ne nous restait que le texte du contrat, nous saurions tout au plus que l'encadrement architectural de l'épithaphe devait être fait « conformément au dessin sur ce dressé », sans doute par Didier Sansonnet lui-même, à la suite des entretiens qu'il eut à Toulouse avec les commanditaires, comme il le fit en d'autres occasions (37). Fort heureusement, on peut voir toujours en place le frontispice de pierre, remarquable par son architecture imposante. L'épithaphe, bordée d'un cadre à crossettes, occupe le centre du monument, accosté de puissantes consoles. Au-dessus, entre deux volutes qui l'encadrent, apparaît le buste du défunt, logé dans une niche ovale ornée de cuirs. Le couronnement cintré du monument est surmonté d'un vase à feu entre deux boules de marbre de couleur. En bas, l'ensemble repose sur des consoles ornées de têtes d'angelots, de part et d'autre de la plaque de marbre devant laquelle se détache le blason épiscopal, qui fut bûché lors de la Révolution (38).

Si l'exécution de la partie architecturale du monument témoigne des qualités du tailleur de pierre, on doit aussi porter une attention particulière au buste du défunt pour juger des mérites du sculpteur. Il est certain que, pour l'exécuter, Didier Sansonnet eut pour modèle un portrait récent du prélat, qui lui fut communiqué par Pierre Frizon. Il s'agit probablement de la planche gravée par Michel Lasne d'après un dessin qu'il avait fait lui-même à Paris en 1641, figurant Henri de Sponde assis devant sa table de travail, à l'âge de soixante-treize ans (39) (fig. 2). La comparaison entre le portrait gravé et le buste réalisé montre combien le sculpteur s'est appliqué à reproduire avec fidélité dans le marbre les traits de l'évêque. On voit l'intérêt que présente ce travail scrupuleux, quand on sait que Didier Sansonnet était généralement qualifié de tailleur de pierre, mais parfois aussi d'architecte, de sculpteur ou même de maçon, termes qui reflètent bien les diverses formes de son intense activité d'entrepreneur à Toulouse et sa région, durant la première moitié du XVII^e siècle.

Parmi ses premiers chantiers notables, figure, dans le diocèse de Pamiers, la restauration de l'église abbatiale Saint-Volusien de Foix, détruite en grande partie par les Huguenots. Les travaux destinés à relever les murs de l'édifice pour le rendre au culte firent l'objet d'un devis établi par Pierre Souffron, l'architecte du pont de Toulouse,

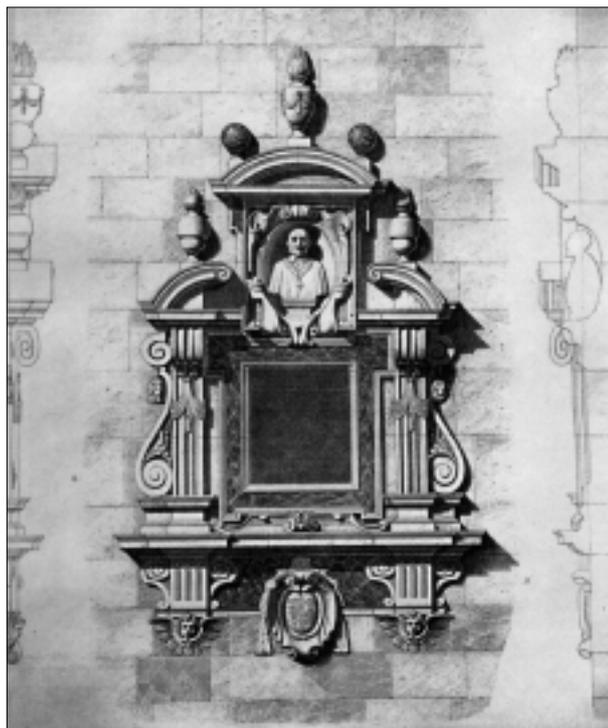


FIG. 7. LE MONUMENT FUNÉRAIRE D'HENRI DE SPONDE, gravure publiée par César Daly dans la *Revue générale de l'Architecture et des Travaux Publics*, t. XXXIV, 1877, pl. 31-32.

36. A.D. Haute-Garonne, 4G.14. Délibérations du chapitre, f^o 299 v^o.

37. Ainsi le 21 juillet 1621, Didier Sansonnet s'était engagé à faire à la fontaine du grand cloître des Chartreux de Toulouse, une grande croix de pierre, dont le piédestal devait être orné de quatre chérubins « qui jeteront l'eau par la bouche » suivant le modèle qu'il avait fourni (J. CONTRASTY, *La chartreuse de Toulouse*, 1933, p. 33).

38. On peut encore deviner les armes du prélat : « écartelé : aux premier et quatrième d'azur à deux truites d'or en fasces, la seconde contre-passant ; aux deuxième et troisième de gueules à une croix de calvaire d'or sur une montagne de même, la couronne d'épines de sable passée en sautoir » (BARRIÈRE-FLAVY, dans *B.S.A.M.F.*, 1903, p. 37).

39. B.N.F. Estampes, Ed 27 b. Gravure 32,8 x 21,5 cm. En marge : *HENRICVS SPONDANVS MAVLEOSOLENSIS AQUITANVS APPAMIARVM GALLIAE NARBONENSIS. Aet. Suae Ann. LXXIII.* À la droite, du bas : *M. Lasne deline. et fe.* Planche pour Sponde (Henri de), *Annalium. Caesare Baronii continuatio ab Anno 1197... ad finem 1640, per Henricum Spondanum, Lutetiae Paisiorum, sumptibus, D. DE LA NOUE, 1641, 3 vol. in fol.* Cette gravure de Michel Lasne sert de modèle à celles gravées plus tard par Jacques Lubin, Nicolas Habert et Étienne Desrochers.

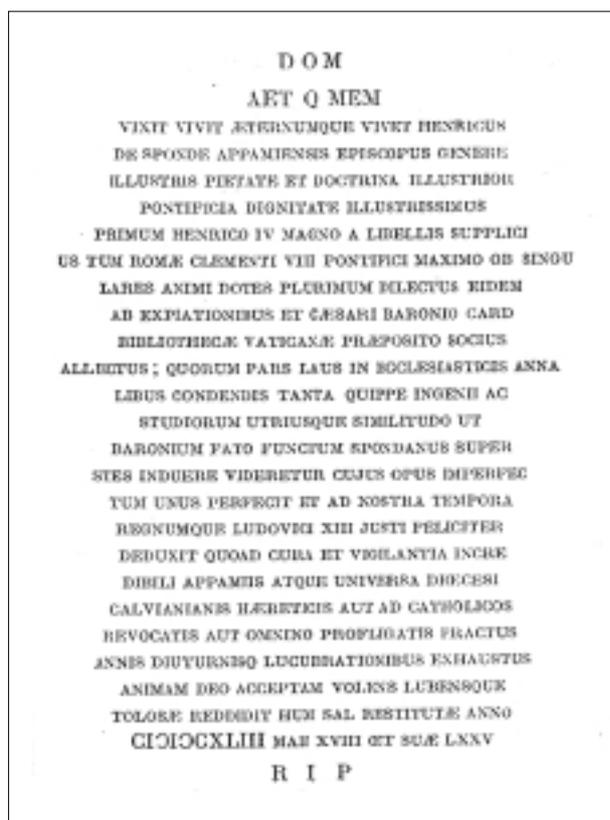


FIG. 8. ÉPITHAME D'HENRI DE SPONDE (d'après J. de Lahondès).

et furent adjugés en 1608 à un maçon ariégeois, Barthélemy Bauzon (40). Didier Sansonnet fut associé à ces travaux en 1613, à la satisfaction de l'abbé et de son chapitre, qui firent de nouveau appel à lui en 1632 pour construire la sacristie, l'étage carré du clocher et le maître-autel (41).

À Toulouse, où il résidait, Didier Sansonnet entreprit de nombreux chantiers pour les couvents des Chartreux, des Augustins, des Minimes, et pour l'église abbatiale de Saint-Sernin. Il en fut de même pour les couvents de femmes, les Clarisses du faubourg Saint-Cyprien (42), les religieuses de Sainte-Élizabeth, celles de Saint-Pantaléon, et surtout les Carmélites qui lui confièrent la construction de leur église.

Appelé souvent comme expert en raison de sa compétence reconnue, Didier Sansonnet participa aussi, d'ordinaire en association, à l'entreprise de travaux publics, pour la Ville, la Province ou le roi, comme la construction de ponts ou le démantèlement de fortifications (43). Enfin on ne saurait omettre d'évoquer les nombreuses besognes qu'il exécuta pour des particuliers, car elles furent très diverses, et concernèrent même de fort modestes tombeaux (44).

Parmi tous ces ouvrages, le monument d'Henri de Sponde vient occuper une place de choix, non seulement parce qu'il est « un exemple caractéristique de l'architecture funéraire du XVII^e siècle », mais parce qu'il révèle aussi un nouvel aspect du talent de Didier Sansonnet, cet « artiste fort habile » comme on disait jadis, sans connaître son nom (45).

40. Georges DOUBLET, « Adjudication des travaux de reconstruction de l'abbatiale de Foix en 1608 », dans *Bulletin de la Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. V, n° 4, 1895-1896, p. 161-sq.

41. G. DOUBLET, *Un prêtre janséniste, F. de Caulet, réformateur des chapitres de Foix et de Pamiers*, 1895, p. 151 ; Clément TOURNIER, « L'architecte toulousain de l'église abbatiale de Foix », dans *B.S.A.M.F.*, juin 1935, p. 75 ; Jeanne BAYLE, « Histoire et archéologie à Saint-Volusien de Foix », dans *Bulletin de la Société ariégeoise*, 1967, p. 5.

42. Travaux exécutés sur les plans de François Bouillet en 1617 (cf. *M.S.A.M.F.*, t. LXIII, 2003, p. 208).

43. A.D. Haute-Garonne, C.713. La démolition du château de Saverdun, adjugée à Didier Sansonnet et Dominique Capmartin, donna lieu à une procédure devant le Parlement de Toulouse.

44. A.D. Haute-Garonne, 3E.4424, f° 136. Le 5 septembre 1644, pour la sépulture de M^r Jean Demurat, docteur et avocat à la Cour, Didier Sansonnet s'engageait à fournir une dalle de marbre, de neuf pans de longueur sur trois de largeur, portant le nom et le blason du défunt, et à la poser dans la chapelle Saint-Jean de l'église Notre-Dame du Taur à Toulouse, pour la somme de quarante-cinq livres.

45. La citation est de César DALY, dans la *Revue générale de l'architecture et des Travaux publics*, 1877, col. 145.

ANNEXE

De Frizon, Decot, Sanssonet, Obligation (A.D. Haute-Garonne, 3E.4422, f° 203 v°)

Ce jourd'huy troysiesme du mois de juillet mil six cens quarante trois, après midy à Tholose, par devant moy notaire royal et tesmoings bas nommés, constitué en personne Didier Sanssonnet, Me tailleur de pierre de ceste ville, lequel de gré promet et s'oblige à Messieurs de Frizon et Vital Decot, pbres, docteurs en Théologie, heretiers par bénéfice d'invantaire de feu Messire Henri de Sponde, seigneur et entien esvêque de Pamiès, présans et acceptans, savoir est de faire et construire un épitafe conformément au dessain seur ce dressé, lequel épitafe sera composé de pierre blanche bonne et marchande, et à tous les endroitz que led dessein est marqué sera de pierre de marbre de la couleur y nommée.

Et outre ce, sera tenu led entrepreneur de faire le busque dud Sr Esveque en relief, de la longueur et largeur comme la place le requiert, lequel busque sera de troys pans et demy d'authour, et deux pans trois cartz de large ou environ.

Accordé aussy que led entrepreneur tailhera et polira lad pierre pour après y graver environ vingt lignes suivant la description que luy sera bailhé en lettres d'or et randre le tout en sa perfection, à la charge que lesd Sieurs fourniront le marbre blanc pour led busq, ensemble le marbre noir pour fere l'inscription.

De plus, sera tenu led Sanssonnet tailher et relever en bosse les armes dud Seigneur Esvêque comme il est marqué dans led dessain. Et tout ce dessus faict, led Sanssonnet sera tenu de le poser à la muraille viz à viz le tumbau où le corps dud deffunt est ensepveli.

Et de plus, s'oblige led Sanssonnet à tailher, passer au grai et graver toutes les lettres suivant l'escrit que luy sera donné, à la charge qu'on luy fornira le marbre ou autre pierre, et le tout bien et duement faict en sa perfection dans six mois à compter de ce jourd. moyenant la somme de cin(q) cens livres, laquelle luy sera payée et délivrée par Mr Me Bernart Delafont chanoine et celerier en lad esglise, à mesure qu'il travaillera, fin de besoigne fin de paye, et auquel Sanssonnet sera néanmoins avancé quelque somme de deniers pour l'achapt des matériaux, entre les mains duquel Sr Delafont sera remis led led dessain, lequel a esté signé eur une feuille papier par les parties.

Et à tenir et garder ce dessus, les parties obligent leurs biens chescun en ce que les concerne, qu'ont soubzmis à toute rigueur de justice. Présans Vital Laforest praticien et Pierre Dirigoyen marchand apothiquère de Thle, soubz(sig)nés avec les parties et moy.

Frizon Decot Didier Sanssonnet Dirigoyen Laforest Guizot

(Note marginale)

Advenu le vingt cinquiesme de novembre mill six cens quarante six à Tholose par devant moy notaire, Constitué en personne ledit Sanssonnet lequel a déclaré avoir esté payé desd Srs Decot et Frizon héretiers susd, led Sieur Decot présant et acceptant, de la somme de cinq cens livres à luy promise par l'acte sy contre, comme appert de dix quictances privées et publiques, lesquelles led Sanssonnet accorde avoir présantement veues et leues et déclaré le contenu d'icelles estre véritable, et après retirées par led Sanssonnet au veu de moy notaire et tesmoins.

Outre laquelle, led Sanssonnet accorde avoir aussy reçu dud Decot cent vingt une livres pour l'achapt et port de la pièce de marbre noir quy est sur la sépulture du corps mort dudit Seigneur Evesque, que pour le marbre noir de l'épitafe et marbre blanc du busc, de laquelle somme de six cens vingt une livres led Sanssonnet en quite lesd sieurs heretiers, sans préjudice aud Decot de dix livres quinse sols six deniers pour la moitié de vingt une livres unze sols qu'il a avancé de ses deniers propres pour s'en fere payer aud Sr Frizon, ensemble de faire parachever lad besoigne aud Sanssonnet en ce que reste. Présens Hélie Pons au service dud Decot et Mathieu Salles praticien et moy.

Didier Sanssonnet Decot Pons Salles Guizot